

**Canada**  
**Province de Québec**  
**Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette**

À une **séance ordinaire** du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette tenue ce 4<sup>ème</sup> jour de septembre 2018, à 19h00, à la salle du Conseil au 45 rue des Saules, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

**François Routhier**      **Angèle Bastien**      **Josée St-Louis**  
**Line Quevillon**      **Antonin Brunet**      **Richard David**

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Denis Légaré,  
Monsieur René Tousignant, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est aussi présent.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Angèle Bastien

ET RÉSOLU unanimement que la séance soit ouverte

**2018-09-161      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller François Routhier

ET RÉSOLU unanimement

Que l'ordre du jour soit et est adopté en retirant le point 6.7 - Subvention

1. **Ouverture de la session**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Pour information**
4. **Questions des contribuables**
5. **Législation**
  - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2018
  - 5.2 Adoption du règlement – Bâtiments accessoires
  - 5.3 Adoption du règlement 2018-06 Abrogeant le règlement 2005-08 – Tarification de frais et de pénalité de prêt de livre à la bibliothèque municipale
  - 5.4 Avis de motion – Projet de règlement 2018-08; Restreignant la circulation des camions et des véhicules-outils sur les voies routières de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette
  - 5.5 Avis de motion – Projet de règlement 2018-09; Concernant les limites de vitesse permises sur les voies routières de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette
  - 5.6 Dépôt du compte-rendu du Comité - Environnement et hygiène du milieu
6. **Gestion financière et administrative**

- 6.1 Compte à payer
- 6.2 Adjudication du contrat d'entretien des chemins d'hiver pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021
- 6.3 Nomination des membres du comité des finances
- 6.4 Appui pour l'installation d'un poteau de télécommunication situé au Camping Royal Papineau
- 6.5 Archivage externes des données - Contrat de services
- 6.6 Autorisation de dépenses – Réparation des pompes à l'usine de filtration de l'eau potable
- 6.7 Subvention

## **7. Sécurité publique**

- 7.1 Opérations modulées/Demande de médiation à la Commission municipale du Québec

## **8. Réseau routier**

## **9. Urbanisme, environnement et développement**

## **10. Loisirs et Culture**

## **11. Varia**

## **12. Questions des contribuables**

## **13. Levée de la session**

## **LÉGISLATION**

### **2018-09-162 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AOÛT 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller François Routhier

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 6 août 2018 soit adopté

### **2018-09-163 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-05 POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT - RÈGLES D'INTERPRÉTATION ET D'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME 2000-04, ET LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2000-05 CONCERNANT LES BÂTIMENTS ACCESSOIRES**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller François Routhier  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le règlement 2018-005 soit adopté

### **2018-09-164 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-06 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2005-08 – TARIFICATION DE FRAIS ET DE PÉNALITÉ DE PRÊT DE LIVRE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Line Quevillon  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le règlement 2018-06 soit adopté.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2018-08 RESTREIGNANT LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES – OUTILS SUR LES VOIES ROUTIÈRES DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE**

Avis de motion est par la présente donné par madame la conseillère Line Quevillon que lors d'une session subséquente, le règlement no.2018-08 sera adopté.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2018-09 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE PERMISES SUR LES VOIES ROUTIÈRES DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE**

Avis de motion est par la présente donné par madame la conseillère Line Quevillon que lors d'une session subséquente, le règlement no.2018-09 sera adopté.

**DÉPÔT DU COMPTE-RENDU DU COMITÉ ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU DU 8 JUILLET 2018**

Le compte-rendu du comité environnement et hygiène du milieu est déposé

**GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**2018-09-165 COMPTE À PAYER**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Richard David

ET RÉSOLU unanimement

QUE les factures du mois d'août 2018 soient adoptées et autorisées pour paiements au montant total de 41 285.47\$

**2018-09-166 ADJUDICATION DU CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER POUR LES ANNÉES 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-2021**

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres public pour l'entretien des chemins d'hiver;

CONSIDÉRANT QUE deux entreprises ont déposées leurs soumissions avant la date et l'heure fixée pour le dépôt des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'analyse et la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier par intérim;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Josée St-Louis  
ET RÉSOLU à l'unanimité d'octroyer le contrat à l'entreprise  
Excavation JBG Lajeunesse, le plus bas soumissionnaire  
conforme.

**2018-09-167 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DES  
FINANCES**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller François Routhier  
ET RÉSOLU unanimement de nommer les conseillères Line Quevillon, Josée  
St-Louis et le conseiller Richard David, à titre de membres du comité des  
finances.

**2018-09-168 APPUI MUNICIPAL POUR L'INSTALLATION  
D'UN POTEAU DE COMMUNICATION SITUÉ  
AU CAMPING ROYAL PAPINEAU**

ATTENDU QUE Bell Mobilité projette l'installation de système(s)  
d'antenne(s) de radiocommunication et de  
radiodiffusion sur le territoire de la Municipalité de  
Notre-Dame-de-la-Salette;

ATTENDU QUE Bell Mobilité s'est entendue avec Parkbridge Lifestyle  
Communities Inc. pour l'installation d'un poteau 15  
mètres sur son terrain;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette procédure, un avis favorable  
relatif à l'emplacement proposé pour l'installation de  
systèmes d'antennes de radiocommunication et de  
radiodiffusion sur le territoire municipal est requis;

ATTENDU QUE la procédure de CPC-2-0-03 d'Industrie Canada  
s'applique à l'installation de systèmes d'antennes de  
radiocommunication et de radiodiffusion, laquelle  
procédure sera suivie en bonne et due forme;

ATTENDU QUE le site visé constitue le site de moindre impact pour la  
municipalité ainsi que selon les contraintes liées à  
l'ingénierie du réseau existant de Bell Mobilité;

ATTENDU QUE la Municipalité est favorable au projet d'implantation  
d'un système d'antenne(s) de radiocommunication et  
de radiodiffusion, soumis par Bell Mobilité, et projeté  
sur le lot P 15B.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Richard David  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Municipalité Notre-Dame-de-la-Salette appui le  
projet d'installation d'un poteau de  
télécommunication situé au Camping Royal Papineau

**2018-09-169      ARCHIVAGE EXTERNE DES DONNÉES – CONTRAT DE SERVICES**

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Line Quevillon

ET RÉSOLU unanimement

QUE      la Municipalité

- Autorise la signature d'un contrat de services avec le *Groupe DL solutions informatiques* pour l'archivage externe de nos données;
- Autorise à cette fin, le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette;
- Autorise le paiement 1 125,00 \$ à la firme Groupe DL, solutions informatiques pour la réalisation du contrat

**2018-09-170      AUTORISATION DE DÉPENSER – RÉPARATION DES POMPES À L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT QUE      les pompes actuelles du système de traitement de l'eau potable sont toutes déficientes et à réparer;

CONSIDÉRANT QUE      la situation est critique et qu'il faille absolument les faire réparer afin d'éviter un éventuel arrêt de la distribution d'eau sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE      la situation a été évalué et que nous pouvons faire réparer lesdites pompes pour une somme approximative de 5 000 \$

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Richard David

IL EST RÉSOLU unanimement d'autoriser les dépenses requises pour la réparation de ces pompes pour un montant maximal de 5 000 \$ plus taxes.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2018-09-171      COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC – DEMANDE DE MÉDIATION**

ATTENDU QUE      la MRC et la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette ont un conflit relativement au calcul des opérations modulées et de la population ajustée, facturées par le service de police de la MRC des Collines ;

ATTENDU QUE      la MRC des Collines a demandé par résolution d'aller en arbitrage pour résoudre la question;

ATTENDU QUE      la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette a demandé par sa résolution 2018-07-136 d'aller en arbitrage à la Commission Municipale du Québec;

ATTENU QUE la MRC des Collines nous propose d'aller en médiation avant de procéder à l'arbitrage dans ce dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Richard David

ET RÉSOLU

De demander à la Commission municipale du Québec de tenir une séance de médiation, conformément à l'article 24 de la *Loi sur la commission municipale*, pour résoudre le conflit entre la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette relativement au calcul des coûts pour les opérations modulées et à la population ajustée.

IL EST ÉGALEMENT

RÉSOLU QUE ce Conseil autorise, par la présente, le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier, ou leurs remplaçants, à représenter la Municipalité dans ce dossier et de faire approuver les projets d'entente (s'il y a lieu) par une résolution du conseil municipal.

*La conseillère Josée St-Louis demande le vote*

*Pour : La conseillère Line Quevillon, les conseillers Antonin Brunet, Richard David et le Maire Denis Légaré*

*Contre : Les conseillères Angèle Bastien, Josée St-Louis et le conseiller François Routhier*

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

**2018-09-172 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Richard David

ET RÉSOLU unanimement

Que l'assemblée est et soit close à 20 H 03

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE**

Je soussignée, René Tousignant, atteste qu'il y a des fonds disponibles pour lesquelles les dépenses ont été projetées et dépensées.

Par .....  
René Tousignant, secrétaire-trésorier par intérim

Je, Denis Légaré maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences tel que stipulé à l'article 142 (2) du *Code municipal Québec*

Par .....  
Denis Légaré, Maire